

# Les défenseurs du Musée des beaux-arts donnent leur «vérité»

## RÉFÉRENDUM

Après le lancement de la campagne des opposants la semaine dernière, les défenseurs du bâtiment de Bellerive sont revenus à la charge, hier, pour dénoncer de fausses informations.

MEHDI-STÉPHANE PRIN

e marquage à la culotte va-t-il devenir un nouvel art? Moins d'une semaine après le lancement de la campagne des opposants au nouveau Musée cantonal des beaux-arts, les partisans du projet ont tenu, hier, à refaire entendre leurs arguments. Même heure et même lieu, le site de Bellerive, pour une conférence de presse intitulée «la vérité sur le futur musée». Pour le coup, le syndic de Lausanne, Daniel Brélaz, a surtout pris un malin plaisir à se moquer des arguments de ses adversaires, avant le scrutin du 30 novembre prochain. «Lors de tout scrutin, une partie des électeurs se prononcent sur des rumeurs. Alors, il est important de corriger tout de suite les choses inexacts colportées.»

Les difficultés d'accès à l'emplacement de Bellerive figurent

en tête de liste des arguments ridiculisés par le Vert. «Le M2 arrive à seulement 500 mètres du futur musée.» Mettre en doute la conservation d'œuvres d'art à proximité immédiate du lac est aussi dans le collimateur de Daniel Brélaz. «On dirait qu'à notre époque les gens construisent comme en 1850, avec de grandes pièces ouvertes sur les embruns du Léman, à la merci du premier tsunami. Quand on n'a plus d'arguments, on est prêt à dire n'importe quoi.»

é é

Sur l'architecture, point le plus controversé du projet, le syndic de Lausanne estime que l'apparence va encore s'améliorer au fil des études. «Nous sommes seulement au stade du crédit d'étude de 390 000 francs. Ceux qui lancent un référendum sur un crédit d'étude essaient seulement de noyer un projet dans les polémiques, pour éviter de le combattre avec des vrais arguments une fois tous les détails connus.» Selon Eric Perrette, architecte cantonal, seulement «6% du travail d'architecte» a été accompli sur le bâtiment. Il pourrait, par exemple, reculer entre 3 et 5 mètres du bord du lac au fil des études.



Le Musée cantonal des beaux-arts est surtout attaqué sur son apparence. Le crédit d'étude soumis à référendum doit permettre de l'affiner.

De son côté, Jean-Marie Surer, député libéral, juge la proposition des opposants de construire le nouveau Musée cantonal des beaux-arts à la Riponne irréaliste. «Le Palais de Rumine,



FLORIAN CELLA

**MOQUEUR** Lors de sa conférence de presse, Daniel Brélaz a pris hier un malin plaisir à se moquer des arguments des opposants au nouveau Musée cantonal des beaux-arts, accusés d'alimenter des rumeurs.

BELLERIVE, LE 13 OCTOBRE 2008

même s'il est un magnifique bâtiment de style florentin, est totalement obsolète. Il n'a d'ailleurs jamais été conçu pour devenir un musée.»

Pour l'ancienne syndique de Lausanne, Yvette Jaggi, les débats de la campagne éludent cepen-

dant le point le plus important du dossier. «On parle beaucoup d'urbanisme et d'architecture, mais on oublie de parler de l'élément culturel: il s'agit de rendre enfin accessible un patrimoine commun à l'ensemble des Vallois.» Autre pomme de discorde,

les partisans du musée accusent les opposants d'avoir déplacé les montagnes sur leur photomontage. Une accusation rejetée du côté comité prônant le non au projet. A quand la prochaine conférence de presse pour rétablir «la vérité»? ■

## Le pont-levis de Daniel Brélaz

Faire déguerpir d'Ouchy la CGN et la Sagraive: cette rumeur colportée dans les milieux culturels lausannois est fermement démentie par Daniel Brélaz. «C'est hors de question, ces deux entreprises sont de toute façon au bénéfice de droits de superficie pour ces cinquante prochaines années. Pour la Sagraive, nous en discuterons peut-être dans quarante ans, mais le chantier naval de la CGN ne bougera jamais.»

Mieux, le syndic de Lausanne a bien l'intention de permettre aux piétons de traverser ce port industriel pour se rendre au futur musée en construisant un pont-levis par-dessus.

Cette passerelle pivotante, ou se soulevant, permettrait de relier le terminus du métro à Bellerive sans quitter des yeux le Léman. «Un tel cheminement apporterait un véritable attrait supplémentaire aux bords du lac et permettrait de prolonger

les quais d'Ouchy jusqu'à Bellerive», milite Daniel Brélaz. Le magistrat Vert a l'intention de défendre un crédit d'étude à la fin du mois devant son Conseil communal. La facture d'un tel pont est devisé entre 1 et 3 millions de francs, suivant la solution technique retenue. Cette dernière doit être suffisamment rapide pour permettre aux navires de la CGN de rentrer à l'improviste, et sans attendre, en cas de tempête.

M.-S. P.